

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET
DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE DOUMAITANG

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



Ensemble pour un Doumaintang Emergent.

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND
LOCAL DEVELOPMENT

EAST REGION

UPPER-NYONG DIVISION

DOUMAITANG COUNCIL

GENERAL SECRETARY

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° 004/JAC/C-DMTG/CIPM/2026 DU 16 FEV 2026

RELATIF A L'EQUIPEMENT EN MATERIELS MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
NGOMDOUMA DANS LA COMMUNE DE DOUMAITANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,
REGION DE L'EST. (lot unique)

Financement : Budget d'Investissement Public Exercice 2026,

Imputation :

Autorisation :

I- Consistance des prestations

Les prestations sont relatives à l'équipement en matériels médical notamment :

1. Microscope Binoculaire ;
2. Lame porte objet B/50
3. Lamelle couvre-objet B/50 ;
4. Huile à Immersion Microscopique 100ml ;
5. Bleu de Méthylène 500ml
6. Violet de Gentiane 500ml ;
7. Liqueur de Fehling 500ml ;
8. Tensiomètre électrique ;
9. Stéthoscope double pavillon ;
10. Appareil One touch ultra ;
11. Bandelette One touch Ultra B/25
12. Aspirateur Manuelle Intra Utérin ;
13. Solution de Décontamination 70% ;
14. Masque à oxygène :
15. Bassin de lit plastique ;
16. Blouse Infirmière à UU ;
17. Chariot de soins ;
18. Canule de guedel ;
19. Stérilisateur Poupinel/ autoclave ;
20. Pipette Pasteur/ 100 ;
21. Ceinture abdominale ;
22. Flacon d'aspiration gradué 1400cc ;
23. Masque aérosol adulte
24. Tambour inox
25. Pince laparoscopique réutilisable ;
26. Champ opératoire stérile ;

27. Doppler fœtal ;
28. Thermomètre électronique
29. Brancard pliant ;
30. Berceaux inox
31. Pince de cheron UU 25cm ;
32. Lit d'hospitalisation relève buste ;
33. Matelas pour lit d'hospitalisation ;
34. Pied à perfusion ;
35. Pince de pozzi UU 25 cm ;
36. Ambu de réanimation adulte ;
37. Chariot 2 étagères
38. Pèse bébé ;
39. Pèse personne avec contrôle de graisse
40. Housse mortuaire ;
41. Table d'accouchement 2 parties
42. Boite d'accouchement complète ;
43. Moniteur de saturation en oxygène ;
44. Otoscope ;
45. Table d'examen en émail/inox
46. Boite de petite chirurgie ;
47. Boite de pansement ;
48. Plateau rectangulaire ;
49. Plateau haricot 450 ml ;
50. Centrifugeuse manuelle ;
51. Masque respiratoire n95 et 3m /20 ;
52. Tuyauterie médicale pour aspiration multiple ;
53. Electrode en mousse /5 ;
54. Hémoglobinomètre urite + bandelettes
55. Masque faciale complet ;
56. Matelas anti escarre avec pompe ;
57. Escabeau 2 marches ;

II- Participation et Origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises **agréées** de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Fournitures Médicales et remplissant les conditions prévues par la Réglementation en Vigueur.

Par le présent avis de consultation, les prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

III- Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget D'Investissement Public, dans la ligne budgétaire du MINSANTE -Exercice 2026, pour un coût estimatif de **20 000 000 Francs CFA**

IV- Consultation du dossier de la demande de cotation

Dès publication du présent avis, la cotation peut être consultée aux heures ouvrables auprès de la Commune de Doumaintang.

V- Acquisition du Dossier de Consultation

Le dossier de cotation peut être obtenu auprès du service technique de la commune de Doumaintang dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre

des frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Doumaintang.

VI- Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en un **(01) volume** ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- **Partie 1** : Dossier Administratif ;
- **Partie 2** : Propositions et spécifications Techniques descriptive du matériel
- **Partie 3** : Dossier financier.

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermées et scellées portant uniquement la mention de l'avis en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de l'avis et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

VII- Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions de l'avis de la cotation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du Secrétariat du Maire de la commune de Doumaintang, au plus tard le 11 MARS 2026 à **10Heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N° _____ /AC/C-DMTG/CIPM/2026 DU 16 12 2025
RELATIF A L'EQUIPEMENT EN MATERIELS MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
NGOMDOUMA DANS LA COMMUNE DE DOUMANTANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,
REGION DE L'EST. (LOT UNIQUE)
Financement : Budget d'Investissement Public Exercice 2026,
Imputation :
Autorisation :

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

VIII- Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la cotation, d'un montant de **400 000 F CFA** et valable pendant trente jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la cotation.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

IX- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un **(01) temps** le 11 MARS 2026 à **11 heures** précises dans la salle de réunion de la commune de Doumaintang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

X- Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette cotation, le délai de réponse est fixé à **VINGT (20) jours** calendaires aux prestataires désireux d'y participer à compter de la date de publication de la cotation.

XI- Délai d'exécution des prestations

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures est d'un (01) mois. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations, **date de signature du contrat.**

XII- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif et des prestations similaires antérieures exécutées par chaque soumissionnaire ;

2^{ème} étape : Vérification de la conformité de la commande avec les spécifications techniques descriptives du matériel

3^{ème} étape : Vérification des offres financières des prestataires dont les offres ont été reconnues administrativement et techniquement conformes au dossier de demande de cotation.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

XIII- Critères éliminatoires

XIII.1.1- Pièces administratives

- a) absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de l'Attestation de catégorisation ;

XIII.1.2- Justificatifs des précédentes prestations

- a) Fausse déclaration,
- b) Documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de prospectus ;
- d) Non-respect des spécifications technique avec la commande ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché durant les trois (03) dernières années.

XIII.1.3- Offre financière

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

XIV- Attribution du marché

Le Maire de la commune de Doumaintang (Autorité contractante), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée conforme, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la cotation.

XV- Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quinze jours, à compter de la date fixée pour la remise des offres.

XVI- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la commune de Doumaintang.

Ampliations :

- MINMAP/DGMI (ATCR)
- PREFET (ATCR)
- DREN/SMI/EN
- SOPECAM (pour publication)
- PRESIDENT/CPIM/
- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMINMAP /SPM (pour archivage)
- DDMINEPAT (pour suivi)
- CRTV (station régionale pour diffusion)
- AFFICHAGE/ARCHIVES (pour information et mémoire)

Doumaintang, le

Le Maire,
(Autorité contractante)

16 FEV 2026



Honoré Koumé

